

Extrait du Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

<http://senemag.free.fr>

KEDOUGOU : CONSTRUCTION D'UN DEUXIEME BASSIN MINIER

- Environnement -

Date de mise en ligne : lundi 16 janvier 2012

Senemag - le magazine du Sénégal dans le monde

Ce sont quelque 283 ha qui sont identifiés par les experts de la compagnie Sabodala Gold Operations (SGO) pour abriter le second bassin de rétention minier dans la zone de Kedougou. Mais les chefs des villages de Sabodala, Bransang, Madina Bransang et Faloumbou opposent un nïet catégorique.

source : www.sudonline.sn - 16/01/2012

Le niveau de production de l'or, si l'on en croit le chargé du suivi environnemental de Sabodala Gold Opérations, a atteint des niveaux tels qu'il est nécessaire pour la dite compagnie de créer dans la zone minière de **Kedougou**, un second bassin de rétention minier, non loin du premier. Des ingénieurs commis pour identifier le site qui s'y prêterait le mieux, ont trouvé quelques 283 ha dont une bonne partie serait en dehors de la concession minière. Comme le stipulent les dispositions légales en vigueur, notamment le code de l'Environnement, un cabinet spécialisé de la place sera chargé de procéder aux études d'impacts environnementales et sociales. « C'est pour cerner les problèmes qu'un tel projet pourrait engendrer et proposer des solutions durables de façon à ne point désorganiser gravement la vie des communautés vivant au tour de la mine », explique Paul Russel Cannon, le responsable du département « Environnement et Société » de la compagnie Sabodala Gold Operations (Sgo). Des consultations seraient menées auprès des populations pour les informer des tenants et aboutissants du projet, et le cabinet a proposé une première mouture aux responsables de la compagnie qui ont fait des observations, tandis que le document final a été envoyé à la Direction de l'Environnement et des Etablissements Classés pour approbation.

Les chefs de villages SABODALA, BRANSANG, MEDINA BRANSANG et FALOUMBOU disent nïet

Mais pour les communautés villageoises, notamment les chefs des principaux villages vivant au tour de ce site de 283 ha, c'est comme si c'est le ciel s'écroulait lorsque vous évoquez avec eux ce projet de construction du second bassin de rétention minier. « Depuis que cette compagnie ou sa devancière sont arrivées chez nous il y a environ cinq à six ans, nous lui avons demandé de nous aider à trouver une zone de pâturage, mais en vain. Maintenant que nous avons retenu ce site pour nourrir nos bêtes, entre autres, on vient nous avancer que ce sera retenu pour les besoins de construction d'un bassin, nous ne l'accepterons point », lance Sara Cissokho, le chef de village de Sabodala, visiblement remonté. Son homologue de Bransang enfonce le clou car, selon Makhan Cissokho, « cette compagnie ne voit que ses intérêts et non les nôtres. Elle nous a ici fait moult promesses jusqu'ici non réalisées. Je le dirai à la face du monde, il faudrait que soixante de nos jeunes soient recrutés par la compagnie avant de pouvoir accepter quoique ce soit, même si nous n'avons pu avoir autre chose après ». Pour Kourou Keita, le chef de village de Faloumbou, « à ce jour nous ne saurons vous dire exactement ce que cette entreprise minière nous a apporté. Des populations ont été déplacées, des villageois ont perdu leurs terres de culture et autres vergers. Pour ce projet-ci, il faut que les choses soient suffisamment claires car c'est de ce site que nous tirons tous nos moyens de subsistance. Nous ne saurons accepter comme ça qu'on nous le prenne ». Mr Keita de préciser qu'une rencontre s'est tenue à cet effet à la sous-préfecture de Sabodala, et grande a été leur surprise d'entendre le sous-préfet leur asséner que « ce site est la propriété exclusive de l'Etat, et que les populations le veulent ou pas, pour des raisons d'intérêt public, le projet se réalisera. » « Nous attendons cela », rétorque Kourou Keita.

&et accusent SGO de polluer&

Pour le président du comité inter villageois de surveillance des impacts, une structure mise en place par l'ONG « La Lumière », tout comme pour le chef de village de Sabodala, les populations ont depuis un bon moment perdu le sommeil du fait de la récurrence des explosions dans la mine. « Le 26 décembre dernier, suite aux explosions procédé par les miniers, un épais nuage de poussière et de gaz a envahi pendant 42 minutes le village de Sabodala et occasionné des cas de maladies. Nous avons peur pour la santé des populations car même si vous vous couvrez dans votre chambre, la poussière vous envahit », explique Moussa Cissokho qui dit avoir interpellé les pouvoirs

publics et les responsables de Sgo sur la situation car, « *des désagréments de ce genre sont arrivés deux fois à Faloumbou et deux fois à Sabodala, jusqu'à quand va-t-elle durer* », demande-t-il.

L'autre plainte et pas des moindres est relative à la question des compensations. Les habitants du hameau déplacé de Dambankoto diront avoir globalement reçu la somme de onze millions deux cent mille de nos francs contre leurs champs, vergers, espaces maraîchers, puits. « *Nous avons paraphé un protocole avec SGO et, les termes de ce protocole qui voudrait que nos manguiers soient replantés et entretenus, que des terres de culture nous soient trouvées tout comme des points d'eau pour le maraîchage, de l'emploi pour douze de nos jeunes, ou encore notre dépense quotidienne pendant trois ans. Cela tarde à être concrétisé même si nous nous réjouissons de la construction des bâtiments en dur* », a laissé entendre Djiguiba Cissokho, le chef du hameau de Dambankoto. D'ailleurs à notre passage, des femmes se plaignaient d'une pénurie d'eau qui durait depuis trois jours déjà. Ici comme à Faloumbou, l'on s'est fait une religion, « *que le mode de compensation est une grosse arnaque soit de la compagnie, soit du chef de la cellule d'appui au développement local qui serait l'homme à faire des évaluations et propositions aux autorités locales et à la compagnie* », selon des barèmes dont lui seul a le secret.

Etudes sur les compensations

Convaincue que ce phénomène des compensations est un facteur non négligeable de tensions et de probables conflits, l'ONG « La Lumière » a commis un expert pour des études sur les compensations. Selon Ibrahima Sory Diallo, le secrétaire exécutif de la dite organisation qui travaille dans la zone pour le respect des droits socio-économiques des communautés et le respect de l'environnement, « *il s'agira pour nous de faire aux pouvoirs publics des propositions harmonisées, concrètes, bien adaptées aux réalités. Et notre intime conviction est que si cette problématique des compensations est révisée et bien maîtrisée par l'ensemble des acteurs, il y aurait beaucoup moins de problèmes* ». Une restitution de cette étude à laquelle sont conviés les responsables de la compagnie SGO est prévue courant janvier.

SGO brise la glace

Paul Russel Cannon, le chef du département « Environnement et Société », en compagnie du chargé du suivi environnemental et du responsable du volet « Communauté » de Sabodala Gold Operations, nous a reçu, et c'est une grande première depuis l'octroi de cette concession minière, il y a un peu plus d'une demi-dizaine d'années. « *Quand nous sommes venus à la tête de ce département, il y a juste une saison, notre ferme volonté était d'opérer des mutations dans notre approche. Nous avons lancé des études pour identifier la meilleure démarche à adopter par rapport aux différents types de partenariat que nous voulons nouer avec les communautés, la société civile et les services techniques de l'Etat. Nous avons, sur la base d'un plan de gestion environnemental et social, conçu des plans d'action aussi bien pour le volet environnemental que celui social. Laissez-moi vous dire que jusqu'au moment où je vous parle, pas un seul projet digne de ce nom ne nous a été soumis par les communautés, il n'y a que des sollicitations individuelles peu significatives pour le développement global et durable des communautés impactées, nul doute qu'il y a là à développer un programme de renforcement de capacités* », explique-t-il.

Par rapport au projet de construction du second bassin de rétention minier, Mr Cannon a admis que le site retenu ne fait pas entièrement partie de la concession minière et sous ce rapport, « *nous avons entrepris les démarches nécessaires auprès des autorités compétentes pour satisfaire notre besoin d'extension, dans le strict respect des lois et règlements en vigueur* », nous a-t-il confié avant d'ajouter que « *des études d'impacts sont lancées, le cabinet commis nous a soumis une première mouture que nous avons amendée et le document final est envoyé à la direction de l'Environnement et des Etablissements classés, nous attendons leur décision* ». Ce que les chefs de villages ne nous ont pas dit, c'est que les populations ont été effectivement consultées par les experts, auteurs des études, histoire de se faire une idée sur leurs préoccupations. Mieux, des leaders ont été accompagnés sur le site pour une identification et des mesures des parcelles de chacun à des fins de compensation et de l'avis de Abdoul

Aziz Diédhiou, ingénieur agronome chargé du suivi environnemental, « *les champs dont parlent les populations ne sont pas mis en valeur depuis de longues années, n'empêche nous prendrons toutes les dispositions nécessaires pour satisfaire les communautés* ».

S'agissant du non respect du protocole paraphé avec les populations déplacées du hameau de Dambankoto, Mr Cannon laissera entendre que « *nul ne saurait déplacer des populations sans mettre en place toute une batterie d'activités accompagnant le processus. Elles sont peut être pressées mais nous, notre vision s'inscrit dans la durée notamment pour la prise en charge de leur sécurité alimentaire, de leur santé, de l'éducation de leurs enfants. Nous avons franchi la première étape consistant à leur reconstruire le village, le reste suivra selon un modèle que nous proposerons l'étude que nous avons commanditée* ». Pour ce qui est des explosions au niveau de la mine, Mr Cannon précisera que « *c'est une activité normale dans chaque mine car pour atteindre la roche, il faut la faire sauter* ». Il continuera en soulignant que « *les populations n'ont à ce sujet aucune raison de s'inquiéter car nous avons contractualisé avec un des meilleurs experts en la matière, puis sécurisé tout le périmètre au moment des explosions. Nous avons des équipements de dernière génération pour mesurer la poussière et croyez moi, les données que nous avons sont largement en deçà des standards internationaux, et cela est vérifiable. Comme c'est vous qui venez de nous apprendre cette information relative aux explosions du 26 décembre dernier, nous allons vérifier et prendre si nécessaire des dispositions mais sachez aussi que nous-mêmes ne sommes pas à l'abri de la poussière car cela est aussi fonction de la direction du vent* ».

SGO et « LA LUMIERE » prennent langue

C'est une nouvelle ère qui s'annonce dans les relations entre SGO et la société civile. Le Secrétaire Exécutif de « La Lumière » qui portait également la casquette de coordonnateur de la coalition nationale des associations de la société civile sur la gouvernance des ressources minérales, accompagné par son agent « Industries Extractives » et le coordonnateur du comité inter villageois de surveillance des impacts, a tenu une rencontre d'échanges avec le chef du département « Environnement et Société » de SGO entouré, lui, du chargé du suivi environnemental et le responsable du volet « communauté ». Des axes de collaboration ont été identifiés dans l'intérêt des communautés vivant au tour de la concession voire bien au-delà.

D'ores et déjà, SGO est invitée à faire une communication sur la mise en Suvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale, au cours de la cérémonie de restitution des études lancées par « La Lumière » et portant sur les compensations, et au terme de cette cérémonie, un plan d'action prioritaire sera établi tout comme une feuille de route pour amener les collectivités locales de la région de Kédougou à élaborer leurs outils de planification que sont les plans locaux de développement, les plans d'investissement communal et le plan régional de développement intégré pour lesquels les responsables de SGO diront être prêts à les appuyer. Un bref aperçu historique des activités menées par « La Lumière » sera fait par le patron de ladite organisation qui s'est vivement félicité de cette rencontre comme du reste Paul Russel Cannon, non sans avoir déploré les lenteurs notées dans la mise en Suvre du Programme Social Minier de l'ordre de 3 milliards et demi de nos francs. Au cours de cet entretien, l'une des inquiétudes majeures posée par le secrétaire exécutif de « La Lumière » est relative à la réhabilitation des sites et sera vite levée par le chargé du suivi environnemental de SGO qui a affirmé que « *cette activité a démarré avec la stabilisation des déchets de roches, en collaboration avec l'inspection régionale des Eaux et Forêts de Kédougou* ».

Boubacar TAMBA

lire aussi sur senegalndiaye2.seneweb.com (15 janvier 2012) : [Aux Candidats à la Présidentielle : ARRETEZ S'IL VOUS PLAIT CE MASSACRE PROGRAMME DANS LES ZONES AURIFERES de Kédougou !!!!!](#), par Cissokho Mamady

et sur www.pambazuka.org (2008-10-11) : [L'impact de l'activité minière et les exigences de protection de l'environnement](#) , par Souleymane Dembélé
